



57^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 8 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire et le Groupe d'experts pour leur rapport et compte-rendu.

Mon pays reste très préoccupé par la dégradation de la situation sécuritaire dans l'est du pays. Le conflit à l'est de la RDC entre multiples groupes armés et acteurs étatiques continue d'entraîner de graves violations et abus des droits de l'homme. La proximité des camps de déplacés avec les zones opérationnelles militaires comporte un risque trop élevé pour les civils. Le récent incident entre des FARDC et un groupe armé local à côté du camp de Lushagala démontre l'urgence de renforcer la sécurité des personnes déplacées. Les exécutions sommaires et les violences sexuelles commises contre les civils doivent cesser immédiatement. La Suisse appelle toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et demande à ce que les responsables des violations du droit international soient traduits en justice.

Nous déplorons que la tentative d'évasion de la prison de Makala ait engendré la mort d'au moins 131 personnes et de nombreuses violences sexuelles. Nous saluons

l'initiative de désengorgement des prisons lancée par le Ministre de la Justice et Garde des sceaux et appelons à ce que ces libérations soient accompagnées de mesures de réinsertion.

La Suisse s'inquiète de la décision de lever le moratoire sur l'exécution de la peine de mort, et appelle le gouvernement à revenir sur cette décision dans les meilleurs délais.

Madame et Monsieur les Experts, vous avez échangé avec les autorités nationales sur la lutte contre l'impunité et la justice transitionnelle. Quels sont les défis auxquels fait face la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre d'un processus de justice transitionnelle ?

Je vous remercie.